

Protocole sanitaire

En Forme à Pau 2021-2022

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, l'organisation du dispositif « En forme à Pau » est étudiée dans le respect des gestes barrières et des recommandations ministérielles.

Le protocole sanitaire ci-dessous sera appliqué. Les mesures de prévention individuelles sont **susceptibles d'évoluer en fonction de la situation sanitaire.**

Le “Pass Sanitaire” est obligatoire pour accéder à la pratique des activités sportives de ce dispositif.

Mesures sanitaires

- Distanciation physique et port du masque lors de l'accueil sur les activités
- Port du masque obligatoire pour les encadrants et les participants en dehors de la pratique sportive
- **Pratique sportive :**
 - **Pelote basque, Squash, Badminton, Tennis de Table, Gymnastique volontaire, Aquagym :**
 - Distanciation physique de 4m2 lorsque celle-ci est possible
 - **Marche Nordique, Marche :**
 - _ Écart de 5 m entre 2 marcheurs qui se suivent et de 1m entre 2 marcheurs côte à côte
 - Utilisation de gel hydroalcoolique ou lavage des mains avant et après la pratique
 - Désinfection du matériel sportif pédagogique utilisé après chaque utilisation

L'utilisation du gel hydroalcoolique et le lavage des mains

Le produit utilisé est "**Eliderm GH**" utilisé pour l'antisepsie et la décontamination à sec des mains. Le lavage des mains sera privilégié à l'utilisation du gel hydroalcoolique lorsqu'il sera possible. Une désinfection des locaux sera effectuée de façon régulière, à l'aide d'un virucide (norme AFNOR EN 14476).